

Demande de permis unique relative à un parc de dix éoliennes à CHAUMONT-GISTOUX et WALHAIN

Brève description du projet

<u>Projet</u> :	construction et exploitation d'un parc de dix éoliennes, d'une cabine de tête, l'aménagement de chemins d'accès et d'aires de montage et la pose de câbles électriques
<u>Localisation</u> :	Champ du Long Bati à proximité de la E411
<u>Situation au plan de secteur</u> :	Zone agricole
<u>Demandeur</u> :	Electrabel s.a.
<u>Auteur de l'étude d'incidences</u> :	CSD Ingénieurs+

Contexte de l'avis

<u>Date de réception du dossier</u> :	13 décembre 2016
<u>Référence légale</u> :	Article R.82. du Livre I ^{er} du Code de l'Environnement
<u>Portée de l'avis</u> :	1) Opportunité du projet au regard des objectifs définis par l'article 1 ^{er} , § 1 ^{er} , alinéa 2 du CWATUP 2) Qualité de l'étude d'incidences sur l'environnement

1. AVIS SUR L'OPPORTUNITE DU PROJET

La CRAT émet un avis favorable sur le projet tel que présenté.

Elle relève que le projet vise l'implantation et l'exploitation d'un parc de dix éoliennes sur le territoire des communes de Chaumont-Gistoux et Walhain.

Elle remarque que le projet respecte un des principes majeurs du cadre de référence pour l'implantation d'éoliennes en Wallonie (regroupement des infrastructures) vu son implantation le long de l'autoroute E411.

Afin d'optimiser le potentiel venteux de ce site et de respecter une distance de quatre fois la hauteur totale d'une éolienne par rapport à la ferme des Noyers, la CRAT émet également un avis favorable sur l'alternative de configuration et technique définie par l'auteur de l'étude visant:

- à aligner la hauteur totale des éoliennes sur l'éolienne n°2 située au point d'altitude au sol la plus élevée et présentant 122 m ;
- à déplacer l'éolienne n° 6 de 60 m vers le nord-est par rapport au projet initial.

2. AVIS SUR LA QUALITE DE L'ETUDE D'INCIDENCES

La CRAT estime que l'étude d'incidences est de bonne qualité.

Elle souligne la clarté du document et relève qu'il analyse de façon complète les différents domaines environnementaux.

Pour la CRAT,



Pierre GOVAERTS,
Président